



L'École publique,

les valeurs de la République

Une action pour les écoles publiques du Tarn

Année scolaire 2019-2020



**Union départementale
des Délégués
Départementaux de
l'Éducation Nationale
du Tarn**

L'Union Départementale des D.D.E.N. du Tarn

**vous propose, pour la 5^{ème}
année cette opération
avec les objectifs suivants :**

Dans les écoles publiques du département, repérer et valoriser les actions portant sur les valeurs républicaines et en particulier sur la Laïcité ; les faire connaître pour qu'elles soient reconnues.

Constituer une base de données enrichie chaque année, mémoire des actions porteuses de ces valeurs dans les écoles du Tarn, et communiquée : site Internet, médias, recueil des actions,....

Les recueils des actions des trois années précédentes sont disponibles sur notre site web DDEN81.fr



Présents et actifs dans plus de la moitié des Conseils d'École du Tarn, les DDEN ont pu constater que :

- ◆ les acteurs de l'École Publique pratiquent le « vivre ensemble » au quotidien ;
- ◆ les enseignants et leurs élèves réalisent souvent des travaux remarquables mais peu connus, et rarement diffusés, mis en valeur ;
- ◆ La participation des écoles a démontré qu'il était pertinent de constituer et d'alimenter une mémoire départementale des actions menées autour des valeurs de la République.

Notre impératif constant est de mettre en valeur ce qui est réalisé au sein des écoles publiques, et ceci sans créer de contraintes supplémentaires. Cette opération concerne des actions en cours : il ne sera, en aucun cas, demandé de rédiger un projet spécifique.

L'École publique, les valeurs de la République

Article 1 : ORGANISATION

Ce projet intitulé « L'École publique, les valeurs de la République » est organisé par l'Union Départementale des DDEN du TARN, avec l'aide du Conseil Départemental, de la CASDEN et de la Banque Populaire Occitane, de l'ACEF, de l'Amicale Laïque de CASTRES, de la MAIF et de la MGEN.

Elle reçoit le soutien de la DSDEN du TARN, de l'Association des Maires du TARN, de l'OCCE et de CANOPÉ.

Article 2 : OBJET

Valoriser la mobilisation autour des valeurs de la République dans leur ensemble et de la Charte de la Laïcité.

Tous les domaines, tous les temps de la vie scolaire et périscolaire, peuvent donner lieu à des témoignages de mise en œuvre de ces valeurs.

Article 3 : CRITÈRES DE RÉFÉRENCE

Seront valorisables les actions pédagogiques qui amèneront les enfants à l'une ou plusieurs des compétences suivantes :

- ◆ à se respecter (soi-même et les autres),
- ◆ être solidaires,
- ◆ coopérer,
- ◆ communiquer,
- ◆ être tolérants,
- ◆ partager,
- ◆ élaborer et gérer les modalités de vie commune,
- ◆ accepter et reconnaître la différence,
- ◆ éveiller l'esprit critique,
- ◆ viser l'intérêt général,
- ◆ s'ouvrir sur le monde,
- ◆ se responsabiliser,
- ◆ pratiquer l'égalité garçon/fille,
- ◆ prendre part à l'intergénérationnel.

Article 4 : PARTICIPANTS

Chaque classe, chaque école publique, chaque structure scolaire (RPI, RER,...) ou périscolaire (CLAE,...) peut participer.

Article 5 : PRÉSENTATION DU RECUEIL DES ACTIONS

Le recueil se présente sous la forme de pages de format A5. Deux pages en vis-à-vis seront consacrées à chaque participant. Les participants pourront consulter les recueils de l'année précédente, téléchargeables sur le site DDEN81.fr et distribués dans chaque école publique.

Ils pourront solliciter les DDEN pour les aider à formaliser leurs témoignages. Les documents contenant des représentations d'élèves feront l'objet de demande de droit à l'image (diffusion publique tous supports) auprès de leurs responsables légaux.

Vous avez la possibilité de découvrir les travaux des années précédentes ici : <http://www.dden81.fr/index.php/archives-des-operations-departementales>

L'École publique, les valeurs de la République

Article 6 : MODALITÉS DE PARTICIPATION

Les intéressés souhaitant prendre part à l'opération pourront faire parvenir leurs fiches de participation par courrier postal à l'Union Départementale des DDEN 1 rue des Œillets 81160 St JUÉRY ou à l'adresse électronique suivante president.ud81@gmail.com.

Si un DDEN siège dans votre Conseil d'École, merci de porter à sa connaissance votre participation.

Article 7 : DATES LIMITES DE DÉPÔT

Les **fiches de participation** devront être adressées au plus tard le **15 décembre 2019**.

Les **documents** permettant d'apprécier l'adéquation à l'objet du projet pourront nous parvenir à partir du 1er janvier 2020 et jusqu'au **26 avril 2020**.

Les actions menées à terme après cette date pourront toutefois être valorisées à partir de leurs travaux préparatoires.

Article 8 : VALORISATION DES ACTIONS

Une fois les éléments reçus, **toutes** les actions repérées et correspondant aux critères définis seront valorisées (mise en ligne, création du recueil) et pourront être médiatisées.

Une école ou une structure associative dont l'action présentée sera appréciée comme originale ou innovante pourra être choisie, avec l'accord de son responsable, comme lieu de présentation du recueil et de lancement de l'action de l'année suivante.

Article 9 : MODIFICATION DU RÈGLEMENT

Tout participant, après avoir pris connaissance du présent règlement en accepte les dispositions.

Les éventuelles modifications de ce règlement seront portées à la connaissance des candidats sur le site de l'Union Départementale des DDEN.

Article 10 : ANNULATION DE L'OPÉRATION

Si l'action « L'École publique, les valeurs de la République » devait être interrompue pour des raisons indépendantes de la volonté des organisateurs, elle sera annulée de plein droit sans formalité judiciaire et sans mise en demeure.

L'information figurera sur le site de l'Union Départementale des DDEN.

COMMENT PROCÉDER ?



- Prendre contact avec votre DDEN ou l'Union Départementale.
- **Remplir et retourner la fiche de participation avant le 15/12/2019.**
- Une fois l'action menée et en collaboration avec votre DDEN, nous faire parvenir les documents nous permettant de publier vos travaux (afin de vous aider dans cette dernière démarche, vous pouvez consulter les recueils des années précédentes).

Objectif : 1 école = 1 DDEN

Aujourd'hui, les Délégués Départementaux de l'Éducation Nationale assurent leur mission auprès de 50% des écoles du Tarn. Notre objectif est de les servir toutes.

**L'École de la République est notre bien le plus précieux,
l'aider à progresser, notre plus belle mission.**

Vous aussi pouvez rejoindre les Délégués Départementaux de l'Éducation Nationale. Défenseurs de l'École publique, ce sont des bénévoles nommés officiellement pour veiller à la qualité des conditions matérielles d'accueil des enfants, à l'école et autour de l'école.

Vous avez besoin de plus d'informations, de précisions ?

Un site web est à votre disposition : tapez **DDEN81**.

Vous pouvez aussi utiliser les contacts suivants :

Tél. : **05 63 45 24 30** ou **06 40 29 29 77**

Courriel : president.ud81@gmail.com

COMMENT NOUS AIDER ?

Particuliers, collectivités, associations, vous appréciez cette action et la valorisation des travaux menés dans les écoles publiques du département.

Vous êtes vous-mêmes attachés aux valeurs de la République et à l'École publique.

Vous pouvez nous aider à poursuivre cette action en nous soutenant par le versement d'une participation financière de votre choix. Sachez qu'en dehors de l'aide de certains partenaires, ce sont, essentiellement, nos propres cotisations qui prennent en charge toutes nos actions.

Il vous suffit de renvoyer le coupon ci-dessous, complété. Libellez votre chèque à l'ordre de l'Union Départementale des DDEN du Tarn et faites-le parvenir à son président :

Antoine GUIRAUD , 1 rue des Cèllets 81160 St Juéry.



Nom* :

Prénom* :

Adresse* :

Adresse électronique* :@.....

Téléphone :

Souhaite participer à hauteur de euros.

***Informations nécessaires pour vous faire parvenir le reçu fiscal.**

FICHE DE PARTICIPATION

À retourner pour le 15 décembre 2019

École ou structure :

Classe(s) concernée(s) :

Adresse :

Code postal : Commune :

Courriel :@.....

Tél. fixe : Tél. portable :

Nom du DDEN :

Titre de l'action :

Nature de l'action :

Les documents contenant des représentations d'élèves feront l'objet de demande de droit à l'image (diffusion publique tous supports) auprès de leurs responsables légaux.

Selon vous, la participation des élèves a plutôt porté sur :

Cochez les critères correspondants

<input type="checkbox"/> Se respecter (soi-même et les autres)	<input type="checkbox"/> Éveiller l'esprit critique
<input type="checkbox"/> Être solidaires	<input type="checkbox"/> Viser l'intérêt général
<input type="checkbox"/> Coopérer	<input type="checkbox"/> S'ouvrir sur le monde
<input type="checkbox"/> Communiquer	<input type="checkbox"/> Se responsabiliser
<input type="checkbox"/> Être tolérants	<input type="checkbox"/> Pratiquer l'égalité garçon/fille
<input type="checkbox"/> Partager	<input type="checkbox"/> Prendre part à l'intergénérationnel
<input type="checkbox"/> Élaborer et gérer les modalités de vie commune	<input type="checkbox"/> Accepter et reconnaître la différence

Éléments transmis, témoignant de l'implication des élèves :

.....
.....
.....



**Union départementale
des D.D.E.N. du Tarn**

Le Délégué Départemental de l'Éducation Nationale ?

***Un défenseur de l'école publique
nommé officiellement
pour veiller
aux bonnes conditions de vie
à l'école et autour de l'école.***

**Besoin d'infos ? Besoin de précisions ?
Un site web... Tapez **DDEN81.fr****



Siège social :

Direction des Services De l'Éducation Nationale du Tarn
69, avenue Maréchal Foch 81013 ALBI cedex 09

Siège administratif :

1, rue des Œillets 81160 SAINT-JUÉRY

Contacts :

05 63 45 24 30 / 06 40 29 29 77

president.ud81@gmail.com